

Article du Courrier Cauchois du 3 mai 2013
Assemblée Générale du jeudi 25 avril 2013



PAVILLY ET SON CANTON

VENDREDI 3 MAI 2013 LE COURRIER CAUCHOIS

L'AMSAC et l'ASEF en assemblée Au service des demandeurs d'emploi

L'autre jeudi, les associations AMSAC (Austreberthe Multi Services Aux Chômeurs) et ASEF (Austreberthe Services Emplois Familiaux) ont tenu successivement leur assemblée générale dans la salle du CCAS de la mairie, sous la présidence de Jean-Louis Neubauer. Les deux associations ont le même conseil d'administration, elles ne diffèrent que par les trésoriers qui ne sont pas les mêmes.

Le président a présenté les principaux chiffres résumant l'activité de chaque structure. Un diaporama très intéressant et très complet, regroupant les rapports d'activité et financiers ainsi que l'habituelle enquête de satisfaction, a été présenté par Franck Carle, trésorier de l'AMSAC.

L'AMSAC, association intermédiaire, propose aux demandeurs d'emploi des missions (travaux d'entretien, de bricolage ou autre) chez des particuliers, des entreprises ou des collectivités. Ces activités doivent leur permettre une réinsertion progressive dans le monde du travail.

L'AMSAC compte 371 demandeurs d'emplois inscrits dans ses fichiers. 149 personnes ont été mises à disposition sur l'année 2012 : 42 hommes et 107 femmes.



Les membres du bureau des deux associations

L'ASEF, de création plus récente que l'AMSAC, commence à prendre son rythme de croisière : 78 personnes ont travaillé (75 femmes et 3 hommes). L'ASEF met à disposition son équipe pour faciliter l'embauche d'un salarié dans le cadre d'un emploi familial. Grâce à l'ASEF, le particulier n'a pas à se soucier des formalités administratives : contrat de travail, bulletins de salaire, déclarations sociales... L'association le met en relation avec un salarié et prend en charge toutes les formalités liées au contrat de travail. Chaque mois, le salarié reçoit sa paie et son bulletin de

salaire et le particulier la facture correspondant aux heures effectuées le mois précédent par celui-ci.

Un verre de l'amitié a clôturé la manifestation.

Les locaux de l'AMSAC et de l'ASEF, situés près de la Dame-Blanche, sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, pour recevoir les demandeurs d'emploi ainsi que les utilisateurs.

Contacts téléphoniques : AMSAC 02.35.92.15.43 ; ASEF 02.35.92.51.52.